



## NOTE D'INFORMATION



### Quelques petits rappels

#### **\*Citoyenneté**

Il est rappelé aux propriétaires de chiens que les déjections canines sur les domaines publics mais aussi privés doivent être ramassées. Des rouleaux de sacs sont à votre disposition à plusieurs endroits sur la commune.

#### **\*Cubi vert / Cubi papier**

Il est demandé aux usagers de respecter les aires de dépôts des « verres et papiers ». Le comportement de certains laissent l'état des lieux plus que déplorable !

Même si les orifices prévus pour le remplissage des contenants restent réduits, ils permettent aisément un traitement d'une grande majorité des déchets concernés. Pour le reste, merci de vous orienter vers la déchetterie.

#### **\*Feux de jardins**

Nous vous rappelons qu'il est *strictement interdit* de faire des feux de détritux divers et variés.

La déchetterie est une solution assez proche et efficace pour évacuer vos déchets.

#### **\*Sécheresse**

Nous connaissons cette année une période de sécheresse importante. Une grande partie du « bâti » de Vry est construit sur des argiles. De nombreux bâtiments connaissent actuellement des dommages suite au dégonflement des argiles et des fissures apparaissent.

Une demande de classement au titre des catastrophes naturelles a été faite par la mairie auprès des services de la Préfecture.

Nous vous conseillons d'informer vos assurances lorsque des dommages apparaissent sur vos propriétés, de faire des photos et de déposer un courrier à la mairie avant le 31/12/2020 afin de constituer un dossier solide face à ce problème de sécheresse.

#### **\*Défibrillateur**

Le défibrillateur de Vry situé à côté de la mairie est actuellement HS. Nous attendons son remplacement par la CCHCPP.

**Le Maire,**

**Dominique MAST**